



UNECE
UN / CEFAC

Guide explicatif

Simplification des
formalités et des
prescriptions en matière
de documents requis

Introduction

La simplification des formalités et des prescriptions en matière de documents requis permet aux pouvoirs publics, aux organismes étatiques et aux milieux d'affaires d'éliminer les données redondantes et les informations faisant double emploi. Ce processus implique un examen régulier des documents liés au commerce intérieur et international. Un tel examen

5 milliards de documents commerciaux et de transport sont délivrés chaque année

permet de vérifier : i) si les prescriptions réglementaires et officielles et les besoins des entreprises sont pleinement pris en considération d'une manière ouverte, transparente et inclusive ; ii) si toutes les données demandées sont justifiées par une réglementation ou un besoin commercial spécifique – il convient également de vérifier régulièrement si le cadre législatif correspond aux

pratiques commerciales en vigueur ; iii) si les informations demandées sont toujours pertinentes et d'actualité ; iv) si les données demandées ne peuvent être obtenues à partir d'autres sources.

Il convient de procéder régulièrement à l'examen de tous les documents utilisés pour le commerce intérieur et international. Pour faciliter cet examen, il convient de distinguer les catégories suivantes : documents commerciaux, documents de transport, documents financiers (y compris pour les paiements internationaux) et documents officiels.

Application

Au cours des dernières années, le commerce s'est rapidement développé en raison de la réduction des obstacles au commerce, de la diminution des coûts de transport et des progrès de l'informatique. Ces flux commerciaux en augmentation représentent un lourd fardeau, tant pour les administrations et les services des douanes concernés par ces mouvements de marchandises, que pour les entreprises qui s'efforcent de satisfaire aux nombreuses obligations liées au commerce.

L'objet du manuel sur la simplification des formalités et des prescriptions en matière de documents requis est de fournir aux pays un ensemble de stratégies et d'outils leur permettant de repérer les informations redondantes et d'utiliser des outils et des techniques d'harmonisation et de normalisation afin de simplifier et d'éliminer lesdites formalités.

La documentation américaine sur le commerce international totalise annuellement plus d'un milliard d'heures-homme, soit 600 000 années de travail

Avantages

La simplification des formalités et des prescriptions en matière de documents procure de nombreux avantages aux pouvoirs publics, aux organismes étatiques et aux milieux d'affaires. L'élimination des données redondantes et des informations faisant double emploi permet

Australie: 22 agences recueillent le nom de l'exportateur sur 118 formulaires différents, .décrit de 61 façons différentes

aux autorités d'utiliser plus efficacement les maigres ressources dont elles disposent pour lutter contre le commerce illégal et d'améliorer leurs techniques de gestion des risques et les contrôles officiels, et donc d'inciter les acteurs du commerce à se conformer à leurs obligations et d'alimenter les caisses des États. De même, le fait de simplifier les obligations en matière d'information à fournir et de rendre ces obligations cohérentes et prévisibles sert les intérêts des milieux d'affaires et les aide à satisfaire à leurs obligations légales, réglementaires et administratives

en y consacrant moins de temps, d'efforts et de ressources financières, et donc à être plus compétitifs sur les marchés internationaux. Enfin, la réduction des coûts supportés par les producteurs favorise la baisse des prix, ce qui profite aux consommateurs.

Renseignements additionnels

Recommandation no 1 de la CEE, « Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux » :

<https://undocs.org/fr/ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/7.pdf>

Recommandation no 14 de la CEE, « Authentification des documents commerciaux » :
<https://undocs.org/fr/ECE/TRADE/C/CEFACT/2014/6>

Recommandation no 34 de la CEE, « Simplification et normalisation des données pour le commerce international » :

https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/recommendations/rec34/ECE_TRADE_400_DataSimplificationand_Rec34F.pdf

Bibliothèque des composants communs du CEFACT-ONU : http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/unccl/ccl_index.html

Modèle de données de référence du CEFACT-ONU : https://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/plenary/2017/ECE_TRADE_C_CEFACT_2017_11F__White_Paper_on_RDM_.pdf

<http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/GuidanceMaterials/ReferenceDataModelGuideline-v1.0.0.2.pdf>

http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_T_L-MMT.zip

http://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS_SCRDM_v1.0.0.2.pdf

Qu'est-ce le CEFACT-ONU ?

Le CEFACT-ONU appuie les activités destinées à renforcer la capacité des entreprises, des organisations commerciales et des administrations des pays développés, des pays en développement et des pays en transition **d'échanger efficacement des produits et les services correspondants**. Il s'agit essentiellement de faciliter les transactions nationales et internationales grâce à **la simplification et à l'harmonisation des processus, des procédures et des flux d'informations**, et de contribuer ainsi à la croissance du commerce mondial.

Le CEFACT-ONU a un mandat global. Participation est ouvert à tous. Il y a mille experts venant de tous les régions du monde.

Dans le cadre du Conseil économique et social de l'ONU, la CEE coordonne les **recommandations relatives à la facilitation du commerce et les normes applicables aux transactions électroniques**, concernant les processus administratifs des secteurs public et privé pouvant favoriser l'expansion du commerce international et des services associés. À cette fin, le CEFACT-ONU a été créé en tant qu'organe intergouvernemental subsidiaire de la CEE et a reçu pour mandat d'élaborer un programme de travail de portée mondiale pour améliorer la coordination et la coopération mondiales dans ces domaines.

Participation dans le développement des standards et des recommandations au sein du CEFACT-ONU est gratuit.

Si vous voudriez se joindre à nous, il suffit de vous enregistrer au :
<https://uncefact.unece.org/display/uncefactpublic/UNCEFACT+Expert+Registration>

Tous les standards et recommandations sont ensuite disponible gratuitement au :
<http://www.unece.org/cefact>

Pour plus d'information :
<http://www.unece.org/cefact>
Voir également : <http://tfig.unece.org/>

Secretariat du CEE-ONU:
+41 22 917 1298
Lance Thompson, Secrétaire UN/CEFACT
lance.thompson@un.org